



TRABAJO DE FIN DE GRADO

# Différence entre région d'outre-mer et métropole : décalage entre la Guadeloupe et la France

Autor

Arthur de Leva Lorenzo Souza

Director

Josep Samuel Marqués Meseguer

Grado en Lenguas Modernas  
Facultad Filosofía y Letras

2023-2024



1542

**Universidad**  
**Zaragoza**

## **TABLE DES MATIÈRES**

1. Résumé.
2. Introduction.
3. Contexte historique.
  - 3.1. Abolition de l'esclavage.
4. L'héritage de l'esclavage chez Maryse Condé.
5. Statut actuel.
  - 5.1. Émancipation territoriale.
  - 5.2. Identité.
6. Conclusion.
7. Bibliographie.

## **1. RÉSUMÉ**

Tout au long de notre histoire, l'humanité s'est impliquée dans le développement et l'expansion territoriale, créant ainsi des défis pour de nombreuses nations. Aujourd'hui, lorsqu'on évoque la période coloniale, on idéalise ou on ignore souvent les événements du passé sans tenir compte des conséquences que leurs actes ont aujourd'hui. Il est indéniable que le mélange des cultures par le passé a contribué à la richesse de traditions et de perspectives historiques que nous apprécions aujourd'hui. Même si de nombreuses décennies se sont écoulées depuis que les puissances hégémoniques ont perdu leur influence, des vestiges de cette période coloniale demeurent visibles de nos jours. Cela renforce parfois le décalage entre deux ou plusieurs régions, comme nous le verrons au fil de ce travail, entre la Guadeloupe et la France.

La région de Guadeloupe a connu des évolutions au cours des siècles et n'a pas toujours eu le même statut qu'aujourd'hui. Dans ce travail, nous allons explorer l'histoire de la Guadeloupe, à travers certains articles et documents historiques, jusqu'à son statut actuel en tant que département français d'outre-mer. Notre objectif est de mieux comprendre la société guadeloupéenne et son identité actuelle à travers les événements de son passé. Nous verrons donc, à travers des fragments littéraires et journalistiques, comment la société du XXI<sup>e</sup> siècle et celle du XX<sup>e</sup> siècle sont marquées par leur passé colonial.

Au sein de cette île située dans la mer des Caraïbes, nous explorerons comment l'archipel reflète son passé en tant qu'ancienne colonie et comment, au fil des siècles, les divers aspects de la politique française se sont entremêlés à la vie insulaire. Malgré les défis géographiques liés à son éloignement du continent européen, on observe une population qui n'oublie pas son histoire et prête attention à son présent et à son avenir.

## **MOTS CLÉS**

Région d'outre-mer, esclavage, héritage colonial, autonomie, identité.

## 2. INTRODUCTION

Au sein de la vaste culture française, il existe de nombreux territoires d'outre-mer qui contribuent à l'identité de la France, chacun avec sa propre histoire et ses particularités culturelles. Dans ce contexte, on va explorer quelques étapes historiques de la région de Guadeloupe tels que l'influence de l'esclavage, le lien avec la population de l'Hexagone et son identité pour découvrir l'actualité de la Guadeloupe.

Tout d'abord, nous examinerons la présentation de Guadeloupe dans son contexte géographique et historique, l'origine de son nom et son statut de département d'outre-mer français. Cette mise en perspective nous aidera à mieux comprendre les fondements de la société guadeloupéenne et les défis d'aujourd'hui auxquels elle est confrontée.

Mon expérience personnelle, né au Brésil et vivant en Espagne, m'a conduit à réfléchir sur l'impact du colonialisme et de l'esclavage sur les sociétés contemporaines. Cet intérêt s'est renforcé grâce à mes expériences, telles que mes voyages et mes séjours à l'étranger, qui m'ont exposée à une grande diversité culturelle et linguistique. Ces circonstances m'ont permis de découvrir la situation géopolitique et historique, que je considère comme essentielle pour comprendre la dynamique des relations entre les différentes régions et nations.

Le fait d'habiter en Guadeloupe en tant qu'assistant de langue espagnole m'a donné l'opportunité unique de connaître de l'intérieur l'expérience d'un territoire qui reflète les complexités historiques générées par le colonialisme. Avec ce travail, nous avons l'opportunité d'explorer un territoire moins conventionnel où s'entremêlent les influences culturelles.

L'objectif principal de ce document est de se concentrer sur l'influence du passé colonial dans la société guadeloupéenne d'aujourd'hui, en explorant comment cet héritage a conditionné la réalité du département d'outre-mer par rapport à la France hexagonale. La problématique que nous pouvons trouver réside dans le manque d'identification des Guadeloupéens avec la France hexagonale, ainsi que dans la perception limitée que la France a de la Guadeloupe en tant que partie intégrante de la République. En outre, nous

examinerons le décalage existant entre les deux régions et les raisons pour lesquelles il est difficile de supprimer les barrières distinctives de ce décalage à court terme. Pour ce faire et pour mettre en évidence la disparité persistante entre les deux régions, nous analyserons quelques articles du *Code Noir*<sup>1</sup> et des documents tirés de la presse et de la publicité. Nous nous appuierons également sur une œuvre littéraire originale de l'auteure guadeloupéenne, Maryse Condé, dont l'œuvre reflète d'un point de vue autobiographique et de manière vivante, le sentiment d'appartenance à une région et le ressentiment à l'égard du passé colonial.

---

<sup>1</sup> *Code Noir* : Règlement conçu pour donner un cadre juridique à l'exercice de l'esclavage dans les Antilles et d'autres colonies françaises. Il existe deux versions, la première promulguée par Louis XIV en 1685 et la seconde promulguée par Louis XV en 1724.

### 3. CONTEXTE HISTORIQUE

La région de Guadeloupe se situe dans la partie des Petites Antilles françaises, qui sont un arc composé d'un ensemble d'archipels de petite taille qui sont situés dans la partie orientale de la mer des Caraïbes. L'île de la Guadeloupe constitue la région principale et est composée de deux îles liées par deux Ponts. Il se trouve à l'est de Puerto Rico et au nord du Venezuela. *Karukéra*<sup>2</sup>, ou Guadeloupe aujourd'hui, est familièrement appelée « l'île papillon » par ceux qui connaissent les îles, en raison de sa géographie physique particulière. La région centrale est séparée par un étroit chenal salé et se compose par Basse-Terre et Grande-Terre, auxquelles s'ajoutent les îles des Saintes, Marie Galante et de la Désiade. La partie occidentale, Basse-Terre, est la plus grande et possède un parc naturel, le volcan La Soufrière, tandis que la partie orientale est moins élevée et possède de grandes plages.

L'histoire de la Guadeloupe en tant que territoire français a des origines qui remontent au XVe siècle, lorsque Christophe Colomb, sous le patronage de la couronne espagnole, entreprend des expéditions vers les Amériques. Lors de son deuxième voyage en 1493, il est arrivé sur l'île et la revendiqua au nom de l'Espagne. Cependant, à cette époque-là, aucune colonie permanente ne fut établie sur l'île. Au fil des siècles, l'ensemble des îles qui forment la Guadeloupe furent le théâtre de conflits parmi les Européens. Néanmoins, au XVIIe siècle, l'île fut colonisée par les Français, qui exercèrent leur domination sur la majeure partie de son histoire. En 1635, la France s'installa définitivement sur l'île et commença son processus de colonisation.

D'après un article sur la découverte de la Guadeloupe (Vauchelet, 1892), le nom de ce groupe d'îles a été donné par Christophe Colomb à son arrivée dans la région, en l'honneur de la Vierge de Guadalupe en Estrémadure (Espagne), d'où son équipe était originaire. Depuis 1635 est apparue en Guadeloupe un élément essentiel, les « engagés », des travailleurs recrutés pour cultiver la terre pendant une certaine période.

---

<sup>2</sup> *Karukéra* : Nom donné à l'île de la Guadeloupe en langue amérindienne, qui signifie « îles aux belles eaux ».

Pendant la période coloniale, la Guadeloupe joua un rôle significatif, surtout dans l'industrie sucrière. Cette exploitation était basée sur le travail forcé des êtres humains amenés comme esclaves du continent africain. Ainsi, nous pouvons affirmer que l'un des chapitres les plus agités de l'histoire de la France est sa participation à la traite et à la circulation des esclaves dans l'ensemble de ses colonies. Cette période demeure une source de réflexion et de mémoire pour les générations actuelles, rappelant les souffrances et la lutte pour la liberté qui a caractérisé son passé. Ce fait historique, associé à d'autres facteurs sociaux, contribue à la perception actuelle d'un certain décalage entre cette région insulaire et la partie continentale française.

Depuis le début de la colonisation, et avec *La Compagnie des Isles d'Amérique* en 1635, l'évolution économique de l'île a été significativement façonnée. Selon un article du XXe siècle sur l'agriculture de l'île (Kopp, 1929), la transition vers la canne à sucre a marqué un changement dans les perspectives agricoles après la conquête de l'île.

L'évolution des pratiques agricoles a développé l'industrie la plus rentable de tout l'archipel, la canne à sucre. Bien que le café et le tabac aient été l'industrie la plus importante de l'époque, à la suite d'une année de mauvaises récoltes, ces productions ont été transformées en cultures de canne à sucre. Cela a contribué à consolider le statut du rhum antillais comme l'un des produits les plus emblématiques et exotiques des îles.

Selon Maillard (1969), on peut dire que, même si l'industrie de la canne à sucre a été un élément important, d'autres produits se sont imposés. Il est intéressant de constater que, bien qu'il s'agisse d'une région française, les investissements dans les infrastructures pour le commerce sont insuffisants, ce qui suscite des plaintes de la part de la population locale. Même si des décennies se sont passées, ce phénomène est toujours présent aujourd'hui, affectant négativement la production locale.

Étant donné les circonstances historiques dans lesquelles les colons ont soumis la population locale et les esclaves, ces derniers ont adopté un statut de soumission à l'égard des travailleurs et de leurs maîtres. Cette situation a provoqué un rejet historique des Européens, qui persiste encore aujourd'hui dans divers aspects de la société de la région. Bien que cette attitude ne soit pas partagée par l'ensemble de la population, la perception

que les étrangers viennent interférer ou contrôler certains aspects comme le commerce et les politiques, est encore présente aujourd'hui. D'autre part, pour les Européens, la région est perçue comme exotique, ce qui renforce l'idée d'un décalage culturel et social existant depuis des décennies.

Enfin, l'un des aspects importants pour comprendre la situation actuelle de la Guadeloupe ainsi que sa relation avec la France hexagonale est Le *Code Noir*, qui est resté en vigueur jusqu'à la Révolution française. Ce code contient les lois relatives à la « possession » d'un esclave et règle leur vie et la législation de l'époque face à la complexité de la société de la fin du XVIIIe siècle. Une série de relations maître-esclave se sont alors développées, dans lesquelles le maître avait toute autorité sur l'esclave, qui n'avait pas de droits mais des obligations. Le maître devait également fournir un hébergement, puisque l'esclave était important pour la productivité et l'entretien de la terre (Louis-Jaray, 1939). Nous allons maintenant examiner de plus près l'impact du *Code Noir* dans la société et l'abolition de l'esclavage.

### 3.1. Abolition de l'esclavage

Avec le début de la Révolution française (1789), la France a été l'un des premiers pays à abolir l'esclavage. En 1794 la France mettra fin à la traite des êtres humains dans ses colonies, y compris l'ensemble des îles de la Région de la Guadeloupe. Cet événement ne durera pas longtemps, puisqu'en 1802 le nouveau gouvernement de Napoléon Bonaparte rétablit, à titre de mesure d'économie, l'esclavage jusqu'à son abolition définitive en 1848. Des changements philosophiques et idéologiques dans la société de l'époque ont favorisé la promotion des valeurs d'égalité et des droits de l'homme. Selon une analyse (Christina Kullberg, 2020) concernant l'œuvre de J.-B. Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François* (1667), nous pouvons voir que l'abolition de l'esclavage marque un moment décisif dans la transformation de la société guadeloupéenne et la reconnaissance des droits fondamentaux de chaque individu.

En définitive, la période coloniale dans cette région se caractérise par une activité économique très agricole basée sur le travail des esclaves. Il est essentiel de noter que le *Code Noir* jouait un rôle central dans l'administration et la société de l'époque. Cependant, une prise de conscience sociale émerge au XVIIIe siècle, notamment grâce aux intellectuels et penseurs français, conduisant à un changement très important. Des mesures sont prises pour limiter la pratique de l'esclavage jusqu'à son abolition, donnant aux esclaves le statut de personnes libres. Dans cette perspective, son application a constitué un point de départ dans le développement de l'esclavage sur l'île, en laissant une profonde empreinte sur sa structure sociale et son héritage culturel, comme nous le verrons plus loin en commentant certains articles de presse et en voyant la manière dont la société guadeloupéenne veut se détacher de ce passé colonial.

Nous allons maintenant commenter quelques articles du *Code Noir* afin de comprendre les dynamiques sociales existantes à l'époque et les motivations sous-jacentes à la remise en question de ces dynamiques aujourd'hui. La décolonisation pose des problèmes à la société actuelle, ce qui favorise aujourd'hui la construction d'une perception différente de la Guadeloupe par une partie de la population française. Une partie de la France ne considère pas que la région de la Guadeloupe fasse partie intégrale

de son pays mais d'un territoire différent, et vice-versa. Cela est dû au fait qu'historiquement, les deux régions n'ont pas connu les mêmes conditions socioéconomiques. Ainsi, la société guadeloupéenne a le sentiment que la décolonisation aurait pu être mieux réalisée, notamment en accordant une plus grande autonomie à la région. Par ailleurs, on perçoit encore des déficiences dans cette quête pour une transformation plus profonde.

**XXV. Seront tenus les Maîtres de fournir à chacun esclave par chacun an deux habits de toile ou quatre aunes de toile au gré desdits Maîtres.**  
**XXVI. Les esclaves qui ne seront point nourris, vêtus & entretenus par leurs Maîtres selon que l'avons ordonné par ces Présentes, pourront en donner avis à notre Procureur & mettre leurs mémoires entre ces mains, sur lesquels & même d'office, si les avis lui en viennent d'ailleurs, les Maîtres seront poursuivis à la Requête & sans frais, ce que nous voulons être observé pour les crimes & traitemens barbares & inhumains des Maîtres envers leurs esclaves.**

Figure 1. Articles 25 et 26 du *Code Noir*. Source : *Assemblée nationale*. 2023<sup>3</sup>

L'article 25 du *Code Noir* imposait une responsabilité directe aux propriétaires, car en ce qui concerne l'habillement de leurs esclaves, « Seront tenus les maîtres [...] au gré des dits maîtres ». L'importance de cet article se comprend dans le contexte de la Guadeloupe, une colonie dont l'économie était essentiellement basée sur la production de sucre. Cette industrie nécessitait que les esclaves travaillent de longues heures en plein air, sous le puissant soleil des Caraïbes. La fourniture de vêtements, bien que basique, est donc indispensable pour protéger les esclaves du climat rigoureux et des conditions de travail difficiles. Cependant, il est important de souligner que cette disposition était limitée et ne garantissait pas un traitement vraiment digne pour les esclaves comme on peut le voir lorsque l'article se réfère : « à chacun esclave, par chacun an, deux habits de toile ou quatre aunes de toile ». Le choix entre deux vêtements de tissu montre le peu de

---

<sup>3</sup>Article 25 : « Seront tenus les maîtres de fournir à chacun esclave, par chacun an, deux habits de toile ou quatre aunes de toile, au gré des dits maîtres ».

Article 26 : « Les esclaves qui ne seront point nourris, vêtus et entretenus par leurs maîtres, selon que nous l'avons ordonné par ces présentes, pourront en donner avis à notre procureur général et mettre leurs mémoires entre ses mains, sur lesquels et même d'office, si les avis viennent d'ailleurs, les maîtres seront poursuivis à sa requête et sans frais ; ce que nous voulons être observé pour les crimes et traitements barbares et inhumains des maîtres envers leurs esclaves ».

confort des esclaves, mettant en évidence la nature coercitive de la relation entre les propriétaires et les serviteurs. En résumé, cet article établissait une directive spécifique en ce qui concerne les vêtements des esclaves, reliant le bien-être de base de ces individus à la continuité de la production de sucre, ce qui reflète la relation utilitariste des propriétaires. Le choix du tissu comme principale forme de vêtement était économique et pratique, mais la limitation de la quantité de vêtements mettait les esclaves dans une position défavorable en soulignant la complexité de cette dynamique sociale.

Contrairement à l'article 25, nous avons dans l'article 26 un mécanisme de protection des esclaves, tant au niveau des vêtements fournis par leurs maîtres : (« Les esclaves qui ne seront point nourris, vêtus et entretenus par leurs maîtres ») que par rapport aux abus de la part de ces derniers. Dans cette partie du *Code Noir*, on peut observer comment il permettait aux esclaves de formuler une plainte, comme on peut le constater dès le début de l'article : « pourront en donner avis à notre procureur général » contre les « crimes et traitements barbares et inhumains » souvent vécus par les esclaves.

En Guadeloupe, les intérêts économiques des maîtres prévalaient souvent sur les droits des esclaves. Mais la possibilité pour les esclaves de porter des réclamations et d'obtenir justice a eu un impact positif sur l'acceptation de la société. D'autre part, l'article n'aborde pas le problème fondamental de l'esclavage : la privation de liberté et l'absence de droits fondamentaux de l'homme. Au lieu d'abolir l'esclavage, le *Code Noir* a tenté de le réglementer, ce qui a laissé les esclaves dans une position de dépendance par rapport aux autorités coloniales. En d'autres termes, dans le passé colonial, les esclaves avaient une certaine liberté de réclamation, mais toujours sous la supervision et le contrôle des autorités françaises.

Cette dynamique peut rappeler symboliquement à la situation actuelle de la Guadeloupe, puisque, comme elle n'a pas réussi à obtenir l'indépendance pendant le processus de décolonisation, la région a hérité de la France l'administration et la gouvernance liées à son passé colonial. Bien qu'elle dispose d'une autonomie considérable en tant que département et région française, cette autonomie n'est pas totale, car elle fait toujours partie intégrante de la République française. Il est donc difficile de se détacher complètement de l'héritage de la soumission, car il est toujours sujet au mandat centralisé

de Paris. À travers l'héritage de l'esclavage, un sentiment profond de dépendance et de soumission à la France persiste en Guadeloupe, où les dynamiques et les figures symboliques ont évolué au fil du temps. Par exemple, en associant le rôle des esclaves à l'île elle-même et en considérant la France comme leur patron, il est évident qu'un changement s'est produit : où auparavant prévalait un sentiment de libération individuelle, il y a aujourd'hui un effort de libération collective.

Le lien entre le passé colonial et la situation actuelle de la Guadeloupe se traduit par des intérêts économiques français toujours présents, qui ont historiquement prévalu sur les droits et les conditions de vie de la population autochtone. Bien qu'elle ne soit plus une colonie, la Guadeloupe continue d'être fortement contrôlée par la France, ce qui génère un sentiment de suffocation dans la société locale. Ce déséquilibre se traduit par une répartition inégale des biens et des opportunités, ainsi que par la perception d'un manque d'autonomie, reflétant un décalage social entre la métropole et la région.

Dans les articles du *Code Noir* suivants nous pouvons voir qu'on établit une législation relative au meurtre d'esclaves par leurs maîtres ou commandants. Ainsi, on peut voir les relations entre les colons et la hiérarchie établie entre eux, ainsi que l'importance des esclaves pour la couronne française.

**XLIII.** Enjoignons à nos Officiers de poursuivre criminellement les Maîtres ou les Commandeurs qui auront tué un esclave sous leur puissance ou sous leur direction, & de punir le Maître selon l'atrocité des circonstances, & en cas qu'il y ait lieu de l'absolution, permettons à nos Officiers de renvoyer tant les Maîtres que Commandeurs absous, sans qu'ils aient besoin de nos grâces.

**XLIV.** Déclarons les esclaves être meubles, & comme tels entrent en la communauté, n'avoit point de suite par hypothèque, & partager également entre les cohéritiers sans préciput, ny droit d'aînesse, n'être sujere au douaire Coutumier, au Retrait Féodal & Lignager, aux Droits Focodaux & Seigneuriaux, aux formalitez des Decrets, ny aux retranchement des quatre Quints, en cas de disposition à cause de mort ou testamentaire.

Figure 2. Articles 43 et 44 du *Code Noir*. Source : *Assemblée nationale*. 2023<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Article 43 : « Enjoignons à nos officiers de poursuivre criminellement les maîtres ou les commandeurs qui auront tué un esclave étant sous leur puissance ou sous leur direction et de punir le meurtre selon l'atrocité des circonstances ; et, en cas qu'il y ait lieu à l'absolution, permettons à nos officiers de renvoyer tant les maîtres que les commandeurs absous, sans qu'ils aient besoin d'obtenir de nous Lettres de grâce ».

Article 44 : « Déclarons les esclaves être meubles et comme tels entrer dans la communauté, n'avoit point de suite par hypothèque, se partager également entre les cohéritiers, sans préciput et droit d'aînesse, n'être sujets au

En relation avec l'article 26, l'article 43 stipule et souligne l'importance de maintenir les esclaves en vie, avec l'obligation de « poursuivre criminellement les maîtres » qui tuent un esclave et de « punir le meurtre » en fonction de la gravité des circonstances. Cet article peut apparaître dans un premier temps comme un pas vers la protection des esclaves, puisqu'il reconnaît que le meurtre d'un esclave doit être puni. Cependant, il est important de prendre en compte le contexte, puisqu'étant l'esclavage une pratique très courante dans les colonies, dans ce cas en Guadeloupe, les intérêts économiques priment sur les droits des esclaves. La perte d'une main-d'œuvre se traduit par une baisse de la production et donc par une perte économique significative. Ce fait met en évidence la nécessité de maintenir cette main-d'œuvre esclave pour soutenir l'économie, l'une des principales raisons d'établir des colonies. D'une certaine manière, il s'agirait d'une des raisons pour lesquelles la Guadeloupe fait aujourd'hui partie de la France, car il s'agit d'un point touristique et géopolitiquement stratégique, ce qui fait écho à l'ancien schéma de l'île comme propriété de la France pour ses propres intérêts et des Guadeloupéens comme des esclaves, en remettant en question les notions de domination et de dépendance.

À la suite de l'article 44, nous voyons que si la vie des esclaves avait une certaine importance pour l'époque, ils étaient considérés comme des « êtres meubles » et comme tels, ils sont répartis entre les seigneurs et ils n'ont donc pas de statut juridique semblable à celui des citoyens libres. Cela signifie que les esclaves ne peuvent pas hériter de biens et que leur vie et leur bien-être sont entièrement sous le contrôle de leurs maîtres, comme l'indique le début de l'article. Pour illustrer cela, nous avons deux éléments importants, d'une part, « comme tels entrer dans la communauté [...] se partager également entre les cohéritiers », ce qui signifie que les esclaves font partie de la propriété commune d'une famille ou d'une communauté ; et, d'autre part, « n'être sujets au douaire coutumier, au retrait féodal et lignager », ce qui indique que les esclaves ne sont pas soumis aux lois et coutumes relatives à la dot de mariage ou à d'autres droits seigneuriaux. Ces articles

---

douaire coutumier, au retrait féodal et lignager, aux droits féodaux et seigneuriaux, aux formalités des décrets, ni au retranchement des quatre quintes, en cas de disposition à cause de mort et testamentaire ».

montrent que l'esclavage était un système profondément ancré dans la société de l'époque et que sa réglementation reflétait les dynamiques de pouvoir complexes de la colonie.

En résumé, ces articles du *Code Noir* reflètent la dure réalité du statut de l'esclave en Guadeloupe et dans d'autres colonies françaises. Même s'ils semblent offrir certaines protections juridiques aux esclaves, dans la pratique, ces protections étaient limitées et soumises à la volonté des autorités coloniales pour des intérêts purement économiques. Tous ces réglementations historiques continuent d'influencer la perception de la population de Guadeloupe et sa lutte pour définir son identité dans un cadre de blessures historiques et de divisions actuelles.

Cette situation rend difficile l'entente de la société, tant pour les Français que pour les Guadeloupéens, renforçant ainsi le décalage entre les deux régions. Tout d'abord, l'éloignement géographique du principal centre de population, la France continentale, fait que la population française perçoit la Guadeloupe comme une région séparée, ou même un pays à part. Ensuite, la disparité culturelle due à l'absence d'une histoire européenne commune et à l'expérience d'un passé colonial renforce le sentiment d'éloignement des citoyens, ce qui peut susciter un certain ressentiment.

Par la suite, nous analyserons cet aspect dans un ouvrage de l'auteure Maryse Condé, qui montre que le décalage actuel est le produit d'un héritage colonial, lequel existe depuis le siècle dernier. Cela peut mettre en évidence certaines des différences entre les deux régions et les perceptions de chaque société.

#### 4. L'HÉRITAGE DE L'ESCLAVAGE CHEZ MARYSE CONDÉ

La quête d'identité et d'autonomie sont profondément liées à la culture de la Guadeloupe, qui a une importance particulière dans le contexte de la diaspora africaine. Au cours des décennies, ces questions ont été à l'épicentre de discussions passionnées sur l'île. La littérature, comme manifestation artistique, a été un moyen fondamental pour explorer ces questions et donner une voix à la société guadeloupéenne.

Dans ce contexte, la problématique de ce travail englobe également le domaine littéraire, dont la représentante majeure est Maryse Condé, née le 11 février 1937 à Pointe-à-Pitre, (Guadeloupe, France) et décédée le 2 avril 2024. L'auteure a été la première présidente du Comité pour la mémoire de l'esclavage en France, qui a promulgué la *loi Taubira*<sup>55</sup>, faisant de l'esclavage un crime contre l'humanité.

L'une des œuvres les plus représentatives de Maryse Condé dénonçant l'esclavage et son héritage raciste est *Le cœur à rire et à pleurer* (1999). Il s'agit d'une œuvre autobiographique qui raconte son enfance et son adolescence en tant que guadeloupéenne dans une société marquée par les traces de l'esclavage, au début d'un processus de transition vers une société plus inclusive. Nous aborderons ci-dessous les principaux aspects à mettre en évidence, en les illustrant par quelques citations tirées de l'ouvrage. À travers cette œuvre, nous explorerons les intrications d'un héritage colonial persistant et ses répercussions sur la société.

##### 4.1 RACISME

La notion de racisme dans l'œuvre de Maryse Condé couvre non seulement le rapport noir-blanc, mais aussi la discrimination à l'intérieur d'une même ethnie. Pour mieux comprendre cela, nous allons reprendre les exemples suivants, tirés de son ouvrage *Le cœur à rire et à pleurer*.

---

<sup>55</sup> *Loi Taubira* : loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 qui reconnaît l'esclavage comme un crime contre l'humanité. (Légifrance, 2001)

#### **4.1.1 Relation entre Noirs et Blancs :**

Dans cet extrait, on met en évidence la violence physique et verbale faite à la protagoniste pour des raisons raciales par Anne Marie, une jeune fille blanche, à Maryse Condé, la jeune fille noire : « Je ne veux plus que tu me donnes des coups. Elle ricana et m'allongea une vicieuse bourrade au creux de l'estomac : — Je dois te donner des coups parce que tu es une négresse ». (Condé, 1999, p. 42)

L'affirmation d'Anne-Marie qu'elle doit battre la petite Maryse parce qu'elle est une « négresse » révèle une mentalité profondément enracinée dans les préjugés raciaux. Cette violence raciste est fruit de la haine et de l'héritage de l'esclavage dont nous parlerons plus loin. Dans ce cas, Maryse Condé a donc été le témoin direct du racisme qui s'était déjà installé dans son enfance. Cette scène illustre la discrimination fondée sur la couleur de la peau et la manière dont elle peut justifier la violence.

Le tableau ne change pas vraiment lorsqu'elle s'installe à Paris à l'adolescence. Une fois de plus, elle constate que la couleur de sa peau l'amène à se percevoir différente, ce qui lui donne un sentiment gênant d'infériorité aux yeux de la population blanche : « Elle est mignonne, la petite négresse ! [...] J'étais une surprise. L'exception d'une race que les Blancs s'obstinaient à croire repoussante et barbare ». (Condé, 1999, p. 97-98)

La dernière citation nous permet d'observer le sentiment général de la population blanche lorsqu'elle se réfère à Condé comme « petite négresse » (une caractérisation que certains considèrent comme négative dans l'œuvre). Au-delà de la considération péjorative ou non, elle présente une exception surprenante. Dans ce cas, la protagoniste rompt la norme en reconnaissant qu'elle n'est pas perçue comme laide, ce qui la met mal à l'aise dans une société à laquelle elle est supposée appartenir. Il s'agit d'une situation où les préjugés font place à l'appréciation esthétique, ce qui témoigne d'un amalgame d'attitudes discriminatoires liées au racisme.

#### 4.1.2 Discrimination

Maryse Condé aborde également la complexité de la discrimination intra-groupe, montrant que même au sein d'un même groupe ethnique, il peut exister des tensions et du racisme intériorisé qui impliquent l'adoption inconsciente d'attitudes et de croyances envers soi-même en raison d'une exposition constante à des messages négatifs, comme l'auteure nous le laisse entrevoir tout au long du livre, par exemple : « Sûr et certain, ils n'éprouvaient aucun orgueil de leur héritage africain. Ils l'ignoraient. C'est un fait ! ». (Condé, 1999, p. 17)

Dans ce cas, les parents rejetteraient toute notion d'héritage africain. Ce rejet s'accompagne d'une tentative d'ignorer leur origine, car, ayant la peau noire, ils trouvent les Blancs comme modèle. Ils considèrent que leurs racines ne valent pas la peine d'être préservées, car elles sont socialement perçues comme inférieures. Ce comportement reflète l'intériorisation du racisme et de la pression sociale qui les conduit à s'éloigner de leur identité culturelle. Ce sentiment était également présent dans l'environnement familial de l'auteure, par exemple dans le fragment suivant, où elle décrit l'attitude de sa mère : « Ma mère qui, j'ignore pourquoi, n'aimait pas les sœurs Rama déplorait vivement que cette belle lignée s'apprête à s'éteindre ». (Condé, 1999, p. 28)

Dans ce cas, on peut percevoir un racisme intériorisé dans la société guadeloupéenne, qui se manifeste lorsque la mère, se référant à deux femmes guadeloupéennes, exprime son chagrin de voir les œuvres françaises entre leurs mains. Implicitement, elle suggère que, étant des femmes noires, ces œuvres littéraires ne peuvent pas être conservées par eux. Ce qui implique qu'elles n'ont pas la culture nécessaire pour les apprécier. Cette attitude révèle comment des préjugés bien enracinés peuvent influencer l'évaluation des capacités intellectuelles.

Dans l'extrait suivant, Condé suggère la présence d'une lutte interne de la part de ses parents pour garder le contrôle sur certains aspects de leur vie, révélant une tendance à vouloir se comporter de manière irréprochable, apparemment pour tenter de contrecarrer les perceptions négatives associées à leur appartenance ethnique : « On aurait dit qu'ils s'efforçaient constamment de maîtriser, de contrôler quelque chose tapi à l'intérieur d'eux-mêmes ». (Condé, 1999, p. 110)

Avec la citation suivante, Condé nous évoque un désir d'éviter attirer l'attention sur soi ou de passer inaperçu, peut-être comme une stratégie pour éviter la stigmatisation basée sur leur identité raciale : « J'avais compris que sa beauté m'était interdite » (Condé, 1999, p. 79). Cela révèle alors une croyance en la société, et même au sein de la société noire de l'époque, de l'idée que quelque chose de mal reste chez eux à cause de la couleur de leur peau.

Condé nous propose une réflexion sur le concept de beauté et l'influence du racisme intériorisé sur la perception de l'auteure. Elle se demande comment son idéal de beauté peut être associé à une femme blanche, et s'il n'y avait pas des personnes de sa même peau qui méritent cette distinction. Dans cet extrait, l'auteure révèle l'intériorisation d'une norme qui exclut en quelque sorte les personnes de sa propre ethnie.

Reliant cet extrait à la notion de racisme intériorisé, on peut percevoir comment, pendant une période de sa vie, l'auteure, compte tenu de son environnement culturel, constate un conflit interne qu'elle éprouve lorsqu'elle a le sentiment que quelque chose ne marche pas bien, ce qui révèle la pression sociale et les normes discriminatoires.

## **4.2 DÉCALAGE**

Dans l'œuvre de Maryse Condé, on peut également observer la différence d'identité entre la région d'outre-mer et la France hexagonale. Ainsi, on trouve de nombreuses scènes où la vision étrangère de la France hexagonale est magnifiée par rapport à celle de la guadeloupéenne. En d'autres termes, il existe plusieurs situations où le Guadeloupéen n'est pas reconnu comme un citoyen français, par exemple : « Ils lâchaient invariablement en servant les diabolos menthe : — Qu'est-ce que vous parlez bien le français ! Mes parents recevaient le compliment sans broncher ni sourire et se bornaient à hocher du chef ». (Condé, 1999, p. 13)

Ce passage illustre le décalage culturel et identitaire entre la région d'outre-mer (Guadeloupe) et la France hexagonale. On voit comment le Guadeloupéen n'est pas pleinement reconnu comme un Français, même s'il parle la langue. Cette scène met en évidence l'idée de surprise à l'égard des capacités linguistiques des Guadeloupéens, comme si le fait de bien parler le français était exceptionnel pour eux.

Ce décalage reflète la complexité des relations entre les régions d'outre-mer et la France hexagonale. Il met également en évidence la différence géographique de couleur de peau, et révèle l'existence de stéréotypes qui contribuent à ne pas être pleinement reconnus comme partie intégrante de la nation française. Ce fait est toujours présent dans les deux sociétés aujourd'hui.

Par cette affirmation, l'auteure suggère une distanciation progressive avec l'idéalisation initiale de Paris comme centre absolu : « j'étais de moins en moins persuadée que Paris est la capitale de l'univers. [...] La Pointe [...] me manquait ». (Condé, 1999, p. 97)

Ce changement est interprété comme la reconnaissance des différences culturelles et la prise de conscience que la réalité parisienne ne correspond pas totalement aux attentes. Cela contribue au décalage culturel, en ajoutant aussi des expériences désagréables dues au racisme vécu. La mention de « La Pointe » (Pointe-à-Pitre) représente la nostalgie de son lieu d'origine. Ce contraste entre la désillusion parisienne et la nostalgie de « La Pointe » reflète la dualité de l'identité de Maryse Condé, montrant comment la perception de son identité est modelée par les expériences vécues dans les deux endroits. Le fait d'avoir dû s'installer à Paris ne lui a pas permis de se sentir complètement à l'aise, car elle avait la nostalgie de sa région natale et le traitement reçu par les Parisiens n'y a pas contribué positivement. Aujourd'hui, le même sentiment persiste d'une certaine manière. Bien que l'époque où Condé écrivait à ce sujet soit passée, ce sentiment se retrouve chez certaines personnes, tant dans l'Hexagone qu'en Guadeloupe.

### **4.3 LANGUE ET CULTURE**

La situation des parents de Maryse Condé était particulière parce qu'ils avaient un bon statut et ils percevaient les avantages des liens avec la France métropolitaine. Cela implique une affinité et une préférence pour tout ce qui vient d'Occident, en particulier la France. Cependant, cette perspective n'était pas partagée par le reste de la population guadeloupéenne.

L'association avec la culture occidentale (française dans ce cas) est souvent perçue comme un symbole de statut social et de réussite. Pour les parents de Condé, comme pour les autres Français métropolitains, c'est clair : le français est positionné comme la seule langue correcte. Un fait encore présent aujourd'hui et un élément qui contribue au décalage entre les Guadeloupéens et les Français. Ceci peut être illustré par les deux citations mentionnées : « Comme ma mère, il était convaincu que seule, la culture occidentale vaut la peine d'exister et il se montrait reconnaissant envers la France qui leur avait permis de l'obtenir » (Condé, 1999, p. 17). « Ils haïssaient l'Amérique [...] parce qu'on y parlait anglais et parce que ce n'était pas la France » (Condé, 1999, p. 39). Comme certaines personnes ont une idée très intériorisée de la supériorité du français, ils suggèrent que tout ce qui n'est pas français est dévalorisé, comme partie d'une classe sociale inférieure. Nous pouvons alors constater l'importance de l'influence du colonialisme, où l'adoption de la culture occidentale était perçue comme un signe de progrès. Ainsi, la préférence ancrée pour le français, et la dévalorisation d'autres langues (comme le créole), est un élément clé pour comprendre l'héritage colonial et, dans une certaine mesure, la recherche d'identité, mais d'une manière qui a choisi de s'adapter à certains aspects pour ne pas souffrir. Ces aspects soulignent la complexité de la construction de l'identité et la nécessité de s'adapter pour s'intégrer dans la société.

Sur ce point, on peut souligner l'importance clé du choix de langue : parler créole était mal vu et associé à une classe sociale inférieure. On peut trouver de nombreux exemples évidents en ce qui concerne la question de la langue, ce qui renforce encore le décalage culturel dont nous parlons dans ce travail, comme : « Qu'ayant honte de son mouchoir, (le madras, à carreaux traditionnel guadeloupéen) [...] de son parler créole [...] » (Condé, 1999, p. 67). « Les « Chantez Noël » étaient l'unique concession qu'ils faisaient aux traditions populaires [...] les paroles étaient fort correctes. En bon français. En français français » (Condé, 1999, p. 82). Enfin, « C'était la première fois que je l'entendais parler créole » (Condé, 1999, p. 95).

Tout cela reflète la pression et la honte associées à l'identité culturelle locale et se traduit par le fait de que la population soit obligée de changer son habillement et de réduire son créole afin de se conformer aux attentes sociales. L'adaptation et la dissimulation des aspects culturels locaux sont présentées comme des stratégies de survie dans un contexte d'acceptation.

En revanche, on constate qu'après son enfance, et déjà à Paris, l'auteure a rencontré des femmes qui n'avaient plus honte de parler leur langue créole, ce qui l'a beaucoup choquée, car elle avait beaucoup réprimé ses traditions à cause de la société et de ses parents. Cela montre un certain degré d'ouverture et de confiance dans leur culture ou leur langue dans une certaine partie de la société antillaise, signe que quelque chose était en train de changer dans la société. Cette situation est reflétée dans l'extrait suivant : « Elles au moins parlaient constamment le créole [...]. À croire qu'ils ne partageaient pas le mépris des miens pour les traditions locales ». (Condé, 1999, p. 122-123)

#### **4.4 L'HÉRITAGE DE L'ESCLAVAGE**

Dans cette partie, nous pouvons voir comment, à la suite de ces fragments, la question du traitement des noirs révèle une prise de conscience de la part de l'enfant de la violence à l'égard des Noirs. La réaction de la mère à la question de Maryse est empreinte de surprise et de consternation : « j'interrogeai ma mère : Pourquoi doit-on donner des coups aux nègres ? Ma mère sembla estomaquée, elle s'exclama : Comment une petite fille aussi intelligente que toi peut-elle poser pareilles questions ? [...] Est-ce que tu vois quelqu'un donner des coups à ton papa ou à moi ? ». (Condé, 1999, p. 43)

La réponse de la mère reflète son incrédulité à l'idée que quelqu'un puisse aborder le sujet de la violence raciale, ce qui signifie qu'une telle question ne devrait pas être posée. Dans ce cas, nous pouvons voir à quel point l'héritage colonial a été présent, car les mêmes schémas qui se sont produits à une époque passée se sont répétés dans la jeunesse de l'auteure, où tout était camouflé en « jeu d'enfants », mais avec un sentiment et une croyance acceptés à la fois par Anne-Marie, la petite fille blanche qui l'a maltraité, et par sa famille. La réaction de la mère peut être liée aux conséquences historiques de l'esclavage et de la discrimination raciale, où, dans le passé, ils n'avaient pas le droit de s'exprimer, mais seulement d'accepter les conditions.

L'extrait suivant nous permet d'aborder une question très importante et choquante, non seulement le fait de la violence physique comme dans l'extrait précédent, mais aussi l'enracinement culturel présent dans l'esprit d'un enfant. Cela reflète la persistance de vieux conflits enracinés dans l'histoire, notamment en ce qui concerne l'héritage de

l'esclavage. La mention de « vieilles haines, de vieilles peurs » indique la présence de tensions non résolues qui persistent entre les deux régions : « Puisque tant de vieilles haines, de vieilles peurs jamais liquidées demeurent ensevelies dans la terre de nos pays, je me demande si Anne-Marie et moi, nous n'avons pas été [...] les réincarnations miniatures d'une maîtresse et de son esclave souffre-douleur ». (Condé, 1999, p. 44)

La réflexion personnelle de la narratrice, qui se demande si Anne-Marie et elle ne seraient pas « les réincarnations miniatures d'une maîtresse et de son esclave souffre-douleur », introduit une métaphore puissante. Cette image évoque des relations passées d'oppression, en suggérant que les expériences actuelles pourraient être liées à la dynamique maître-esclave de l'époque coloniale. Cette métaphore implique un lien, les traces du passé influençant les relations contemporaines.

En conclusion, *Le cœur à rire et à pleurer* met en évidence la confrontation directe avec le racisme et son lien intrinsèque avec l'histoire de l'esclavage. Cela passe par l'utilisation de la langue et l'adoption d'une culture différente de la leur, jusqu'à la manifestation d'un décalage sociale en tant qu'héritage du colonialisme. Maryse Condé met en évidence l'influence de l'éducation et de l'environnement familial dans l'interprétation de la violence et de la discrimination dans la société, et dénonce l'inégalité des relations de pouvoir au cours des époques passées. Le lien symbolique avec le territoire et la nation souligne que ces tensions font toujours partie intégrante d'une quête d'identité nationale et culturelle. En outre, elle met en évidence le décalage entre la région de Guadeloupe et la France, constaté les années précédentes et palpable dans la société d'aujourd'hui. Cette relation complexe a créé des tensions persistantes, soulignant les défis permanents liés à la recherche de leur identité nationale et culturelle. Nous allons maintenant examiner de plus près leur statut et leur situation actuels.

## 5. STATUT ACTUEL

L'histoire de la Guadeloupe, comme on l'a vu, est intrinsèquement liée à l'influence de la France au cours des siècles. La Guadeloupe a connu une métamorphose remarquable depuis l'abolition définitive de l'esclavage en 1848, ce qui en fait un objet d'étude intéressant pour comprendre son identité culturelle, sa politique et sa relation directe avec la métropole. Compte tenu de la géographie physique et du fait que les îles sont situées à 6 000 km de la ville de Paris et, en plus, de l'autre côté de l'océan Atlantique, il semble cohérent de les classer en tant que territoire d'outre-mer par sa propre définition. Toutefois, il aurait également été tout à fait possible pour la France métropolitaine d'accorder l'indépendance à ces régions, ce qui n'a pas été le cas.

La définition même d' « outre-mer » suggère qu'il s'agit de l'autre côté de la mer, du point de vue de la capitale française, ce qui est parfois un peu ambigu, peut-être en raison du caractère récent des événements tels que la décolonisation et le fait de passer du statut de colonie à celui de territoire d'outre-mer. Cela souligne l'importance des termes utilisés pour décrire ces territoires, car à mesure que la société évolue, les terminologies doivent aussi évoluer. Ce changement reste important dans la perception et la relation de ces territoires avec la France. Le passage du statut de colonie à celui de région ou de département implique le passage d'une domination sur la population locale à une intégration et appartenance à la nation française. Cependant, cette transition ne se matérialise pas toujours immédiatement dans la société.

Comme nous verrons par la suite, les anciennes possessions françaises ont abandonné leur statut de soumission pour adopter un statut d'acceptation et d'accueil par la nation française. Toutefois, ce changement peut aussi faire écho à une nouvelle forme de colonisation du point de vue de la planification centralisée à Paris. Même s'ils sont des départements d'outre-mer, ces territoires manquent souvent d'autonomie et doivent se soumettre à la perception et à la législation de la France continentale, ce qui soulève des questions sur la véritable nature de leur relation.

Le terme d' « outre-mer » englobe la Guyane, la Martinique, la Réunion, Mayotte et la Corse. Cependant, bien que ces régions fonctionnent comme des départements au même titre que toutes les autres régions de France, elles sont toujours regroupées sous le même nom commun. On peut donc se demander pourquoi elles sont regroupées dans une seule catégorie, tandis que d'autres régions, comme la Normandie et l'Occitanie, ne sont pas regroupées de la même manière. (Cailachon, 2013)

La terminologie des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) est essentielle dans la culture française car, après la décolonisation, les territoires d'outre-mer français ont toujours été accompagnés de l'adjectif « française », comme par exemple la Polynésie française ou la Guyane française. Par ailleurs, selon le géographe et professeur Jean-Christophe Gay, la sonorité de la terminologie DOM-TOM existe toujours en raison de sa similitude avec le mot « tamtam », le mot utilisé pour définir les tambours africains (RAE, 2023), ce qui renforce encore l'imaginaire de la société européenne sur l'éloignement ou l'exotisme du terme qui englobe les sociétés de ces départements. Cette notion a légèrement évolué et nous parlons aujourd'hui de DROM (Département et Région d'outre-mer) pour les régions françaises situées en dehors du continent européen. Cependant, Gay utilise également le terme FOM (France d'outre-mer), comme on peut constater dans son œuvre *La France d'Outre-mer : Terres éparses, sociétés vivantes*, (2021). D'ailleurs, selon lui, le débat persiste pour déterminer s'il faut abandonner certains termes qui évoquent le colonialisme et changer le langage utilisé pour désigner ces territoires.

Actuellement, d'autres territoires des DROM, comme la Martinique et la Guyane, ont adopté le statut de Collectivités Territoriales Uniques, tandis que la Guadeloupe reste une collectivité départementale et régionale. Cette différence législative suscite une aspiration latente à une plus grande autonomie. Le débat reste ouvert avec la question de l'opportunité de réunir ces régions sous un même nom, car cela permet de regrouper un ensemble de régions, de les relier entre elles et, éventuellement, de les distancier de façon métaphorique un peu plus de Paris. Pour mieux le comprendre, nous allons maintenant parler de l'identité et des projets d'émancipation politique de la Guadeloupe.

## 5.1. Émancipation territoriale.

La classification des territoires en DOM-TOM, du point de vue de la société guadeloupéenne, c'est un concept suffisamment large qui classe l'ensemble des territoires sous ce nom, en prenant Paris comme point de référence, et il évoque la possession de la région par l'ancienne puissance coloniale. Aujourd'hui, le terme « hexagone » est plus largement accepté en dehors du langage administratif, car il est plus général et évite certaines connotations historiques. Cela indique qu'avec le temps, le terme « métropole » perd son caractère négatif associé au passé colonial. Cette situation reflète les problèmes du passé par rapport à l'Hexagone et la difficulté d'identifier la Guadeloupe à la France, ce qui souligne le défi de concilier le passé avec l'actualité.

Les relations entre les « Békés »<sup>6</sup>, métropolitains et étrangers, majoritairement d'origine européenne, et les habitants autochtones sont parfois marquées par des comportements de décalage et de ressentiment. Ces sentiments se manifestent souvent dans les milieux administratifs ou chez les personnes âgées, où les Européens ou les touristes ont l'impression que leur présence est considérée comme étrangère et détachée de toute contribution positive pour la vie de la communauté. Ce sentiment de ne pas être considéré comme un contributeur est le reflet d'un ressentiment latent à l'égard du passé colonial.

Dans cette partie, nous aborderons différents documents originaux et d'actualité qui nous permettent de mieux comprendre la volonté de la société guadeloupéenne, son identité et ses projets d'émancipation afin de se dissocier de son passé par rapport à la France métropolitaine. Cette volonté peut être considérée comme une réponse au racisme et à l'oppression historique subis par la population guadeloupéenne, qui cherche à se libérer des structures coloniales héritées.

---

<sup>6</sup> Békés : mot qui désigne les descendants créoles, nés sur l'île, des colons esclavagistes.

Cette affiche de 1968 est un exemple visuel qui résume et illustre la campagne pour l'indépendance nationale et pour la décolonisation dans le contexte historique du XXe siècle. Le titre « Briser les urnes colonialistes. Conquérir l'indépendance nationale » est direct, l'affiche incite à l'action et à mobiliser la société contre le pouvoir colonial. Cet exemplaire a été imprimé en Belgique en 1967 par le GONG (Groupement d'Organisation Nationale de Guadeloupe ; Sylvain 2021). Cette affiche est devenue un symbole révolutionnaire dans l'histoire de la Guadeloupe, laquelle est arrivée en bateau avant d'être confisquée par la police à Pointe-à-Pitre. Même si elle n'a pas été publiée officiellement, elle a eu un impact social important parmi les étudiants et les jeunes à la recherche d'un changement.



Figure 3. Propagande électorale. Source : Archives nationales. 1968

Le but de cette affiche est de créer un impact social important auprès de la jeunesse et des révolutionnaires de l'époque et de chercher plus d'autonomie pour la société. En 1968 plusieurs événements marquants ont eu lieu en France et ils ont conduit à divers mouvements révolutionnaires centrés sur la liberté individuelle. Mais il ne faut pas oublier que, selon les historiens Sainton & Zancarini-Fournel (2021), en Guadeloupe, les événements de mai 1968 ont eu lieu en 1967, en raison de la grève des travailleurs cette année-là, qui a nécessité des mesures immédiates. Comme l'indique le titre du journal *Libération* « En Guadeloupe, Mai 68 est tombé en 67, et il a été occulté » (2018).

Dans ce contexte, ces événements ont joué un rôle important dans la rupture avec le passé colonial et la promotion des revendications d'indépendance. Cela est dû en partie à l'influence de certains partis français de gauche sur le GONG. L'utilisation du français dans l'affiche, imprimée en Belgique, répond non seulement à des raisons pratiques, mais aussi au fait que le français s'est imposé comme la langue commune dans toutes les régions colonisées par la France, ce qui facilite sa compréhension par un public plus large. Ce choix linguistique peut être interprété comme une mesure pragmatique, mais il reflète aussi la persistance des structures de pouvoir inhérentes à l'héritage colonial. Nous pouvons ainsi établir que cette adoption du français pourrait également refléter une intériorisation de la supériorité culturelle associée à la langue de la métropole, en dépréciant éventuellement la langue locale, comme nous l'avons constaté dans la section précédente avec l'œuvre de Maryse Condé. Cela souligne la complexité des relations de pouvoir et d'identité dans la décolonisation, où la domination culturelle se perpétue même dans les mouvements de résistance.

Sur l'affiche, on peut distinguer deux phrases ; « Briser les urnes colonialistes » et « Conquérir l'indépendance nationale », écrites dans des couleurs différentes pour bien marquer la différence entre la réalité : le passé colonial qui ne pourra être libéré que par la voie des « urnes » pour obtenir l'indépendance. Ce contraste marque un tournant crucial dans la quête de la liberté en Guadeloupe. Par ailleurs, d'autres éléments d'une grande importance sont présentés aussi. D'une part, on peut voir des mains poignées, qui symbolisent la force et la lutte des classes et, d'autre part, des chaînes brisées, qui représentent l'oppression, mais qui, une fois brisées, symbolisent le triomphe de la liberté de l'esclavage et de la rupture avec le passé. Les mains poignées qui brisent ces chaînes évoquent l'idée que la révolte et la lutte permettront d'accéder à la liberté. Il est important de noter que cette rupture ne fait pas référence à la violence physique ; malgré le mot « briser » dans l'expression, il s'agit plutôt d'une métaphore de la libération et de la puissance. Le dessin d'une urne craquelée est également symbolique, car il représente l'appel aux électeurs à se rendre dans les rues et à exercer leur droit de voter pour mettre fin au système colonial et promouvoir des élections qui déterminent le destin de la Guadeloupe, en tant que territoire considéré comme une nation.

Par ailleurs, il est essentiel d'analyser les mots « Maman cochon » inscrits sur l'urne, qui peuvent être interprétés de deux manières. Tout d'abord, il s'agit d'une métaphore qui fait référence à l'époque post-esclavagiste, où il y avait des corruptions dans les votes, de sorte que l'on utilisait deux urnes : l'une contenait les vrais votes, tandis que l'autre contenait les votes dont les résultats avaient été manipulés. D'autre part, il s'agit des transferts économiques effectués par l'État vers la région d'outre-mer, qui offrait l'image de la « mère patrie », c'est-à-dire, de la mère qui doit s'occuper de son enfant. Dans ce cas, la mention « Maman Cochon » sur l'affiche permet de dénoncer à la fois la corruption de l'État et le manque d'autonomie de la région d'outre-mer.

Finalement, il convient de mentionner la façon dont l'acronyme de l'organisation GONG est écrit, sur un dessin d'un vrai gong, un instrument de musique traditionnellement asiatique. Cet instrument symbolise les influences communistes asiatiques et leur relation avec le mouvement maoïste. Le gong est frappé d'un coup par un maillet et produit un son qui dure dans le temps. Cela suggère métaphoriquement que la révolution menée par ces organisations doit se faire « d'un coup » et qu'elle aura un effet durable et significatif, en soulignant l'importance de la révolution et d'un changement radical ; en bref, une révolution pour le changement de la perception pour la Guadeloupe de son passé colonial. En outre, la présence du marteau et de la faucille, ainsi que des termes « paysans » et « travailleurs », souligne le rôle de ces groupes dans le mouvement communiste révolutionnaire de l'époque. Ces symboles et ces mots nous rappellent l'origine humble des travailleurs, étant issus du milieu paysan et notamment de l'exploitation des plantations de la canne à sucre.

Dans la prochaine section, nous examinerons, à travers l'analyse de quelques articles de presse, comment l'identité de la région Guadeloupe est liée au sentiment d'autonomie, ce qui met en évidence le décalage actuel entre la région et l'Hexagone.

## 5.2. Identité

Tout comme la faucille et le marteau ont été des symboles historiques révolutionnaires, les drapeaux reflètent également une idéologie ou une époque spécifique. C'est la raison pour laquelle ils ont toujours une importance. Par conséquent, il convient de ne pas oublier d'interpréter le contexte sous-jacent lorsque l'on examine un drapeau. Dans le cas de la Guadeloupe, il existe un drapeau, comme dans toutes les régions de France, qui est un emblème reflétant l'identité de ce territoire. Cependant, à la différence de la France métropolitaine, la société guadeloupéenne questionne les éléments de son drapeau, ce qui suscite une réflexion sur l'identité et l'histoire de la région.

Tout d'abord, nous allons examiner le drapeau actuel de la région et ensuite nous allons analyser une nouvelle relative au drapeau.



Figure 3. Drapeau de la Guadeloupe. Source : *Webnode.fr*

Le drapeau de la Guadeloupe se compose de deux parties principales. D'une part, on y observe la bande bleue supérieure, qui comporte trois fleurs de lys, symbole historique de la famille royale française, et qui représente aussi les liens de la région avec la France. D'autre part, juste en dessous, une bande noire plus large sert de fond à un soleil jaune et à un bouquet de cannes à sucre. Ce motif rend hommage à l'industrie traditionnelle de la canne, qui a été un pilier important de l'économie et de l'histoire de ces îles.

Nous avons à continuation une nouvelle d'actualité, publiée par le réseau de radiodiffusion *La1ère* (la première) sur Franceinfo. Cette nouvelle, publiée le 13 août 2020, présente une perspective contemporaine qui invite le lecteur à examiner et réfléchir sur le passé de l'île.



Figure 4. Nouvelle sur le changement de drapeau. Source : *la1ère*. (2020)

Avec des mots comme « symboles d'oppression » dans cette pétition, l'auteure de la nouvelle, Astrid Michée, souligne l'importance de l'histoire de la Guadeloupe et donne une vision précise sur la figure de l'opprimé et de l'opresseur.

● **U**ne pétition lancée en ligne le 7 août 2020 réclame un nouveau drapeau pour la Guadeloupe. Derrière cette demande, une habitante de l'île papillon qui veut que l'édentard représente un archipel unifié, sans symboles coloniaux. La pétition avoisine les 7 000 signatures le 13 août.

---

Margot Hutton · Publié le 13 août 2020 à 16h59

Figure 5. Nouvelle sur le changement de drapeau. Source : *la1ère*. 2020

Dans cette pétition en ligne, cette personne présente sa proposition de supprimer les liens « coloniaux » qui subsistent encore sur l'île de manière subtile. Par exemple, l'article met l'accent sur les fleurs de lys du drapeau guadeloupéen, qui rappelle que dans la période précédante à l'abolition de l'esclavage, le symbole de la fleur de lys était utilisé par les seigneurs et les colons pour marquer les esclaves qui avaient désobéi à une des

clauses du *Code Noir* dont nous avons déjà parlé plus haut. Pour la société actuelle, ce symbole peut évoquer une certaine idée de l'oppression. La rapidité de la réaction des électeurs est témoin du souci de la société de briser les liens oppressifs. Par ailleurs, le site mentionne la *loi Taubira*, ce qui implique l'interdiction de tous les symboles qui y sont associés. Cette mesure justifie la nécessité de modifier le drapeau et présente une société qui cherche à se distancier de son passé colonial esclavagiste et se détacher ainsi un peu de la France métropolitaine.

En conséquence, et parallèlement au drapeau historique que nous venons de citer, il existe aussi le drapeau indépendantiste, qui est le plus souvent vu dans les rues et les maisons et que nous pouvons voir ci-dessous. Ce drapeau a été proposé par l'Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe (l'UPLG<sup>7</sup>) en 1977 et porte les couleurs panafricaines en l'honneur de ses racines africaines.



Figure 6. Drapeau indépendantiste de la Guadeloupe. Source : *Webnode.fr*

La quête de l'émancipation n'a pas été récente, mais une aspiration constamment poursuivie par ses habitants, ce qui façonne l'identité de la population guadeloupéenne par rapport à la population française métropolitaine. Ce fait a laissé un héritage profond : le désir de se gouverner eux-mêmes. Il convient de remarquer que cette aspiration à l'émancipation n'est pas un objectif isolé, mais elle est liée à deux aspects de la société guadeloupéenne.

---

<sup>7</sup>L'UPLG : L'Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe, parti politique de la région de Guadeloupe, fondé en 1978 comme une évolution du Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe. Il défend l'indépendance totale de l'archipel avec un système socialiste.

Tout d'abord, il y a l'influence des mouvements sociaux qui revendiquent la reconnaissance et la promotion de la langue créole en tant qu'élément officiel de l'éducation sur l'île. Cet engagement pour le créole n'est pas seulement une question linguistique, mais aussi une manifestation de l'identité culturelle et un moyen de renforcer l'affirmation de soi du peuple guadeloupéen sur la voie vers l'autonomie et l'émancipation territoriale. Ensuite, les mouvements socio-économiques guadeloupéens jouent un rôle essentiel. La revendication de salaires adaptés aux prix de la vie dans l'outre-mer est un élément clé de ce processus. Les Guadeloupéens reconnaissent que l'autonomie implique non seulement un contrôle politique, mais aussi un contrôle économique sur leur propre destin.

L'identité de la Guadeloupe est indissociable de sa volonté de s'autogérer, et cette relation étroite se manifeste à travers sa langue, le créole guadeloupéen. Bien qu'il ne soit pas une langue officielle, elle est très appréciée et apprise par une grande partie de la société guadeloupéenne, et elle est d'ailleurs proposée comme matière optionnelle dans les établissements d'enseignement. La promotion de cette langue reflète l'importance de l'identité culturelle guadeloupéenne. Ce phénomène se manifeste de manière exemplaire dans les fiches qui suivent. On y observe une fusion des deux langues, où le créole guadeloupéen et le français se mêlent. Cette combinaison linguistique montre la forte détermination à préserver son patrimoine dans sa quête d'autonomie. Cependant, tout comme dans l'affiche politique précédente, le français est utilisé davantage, puisqu'il s'agit aujourd'hui de la langue officielle de la région.

Pour illustrer ces propos, voici quelques pages d'un feuillet qui m'a été remis récemment et qui reflète l'importance continue des mouvements sociaux et économiques en Guadeloupe :

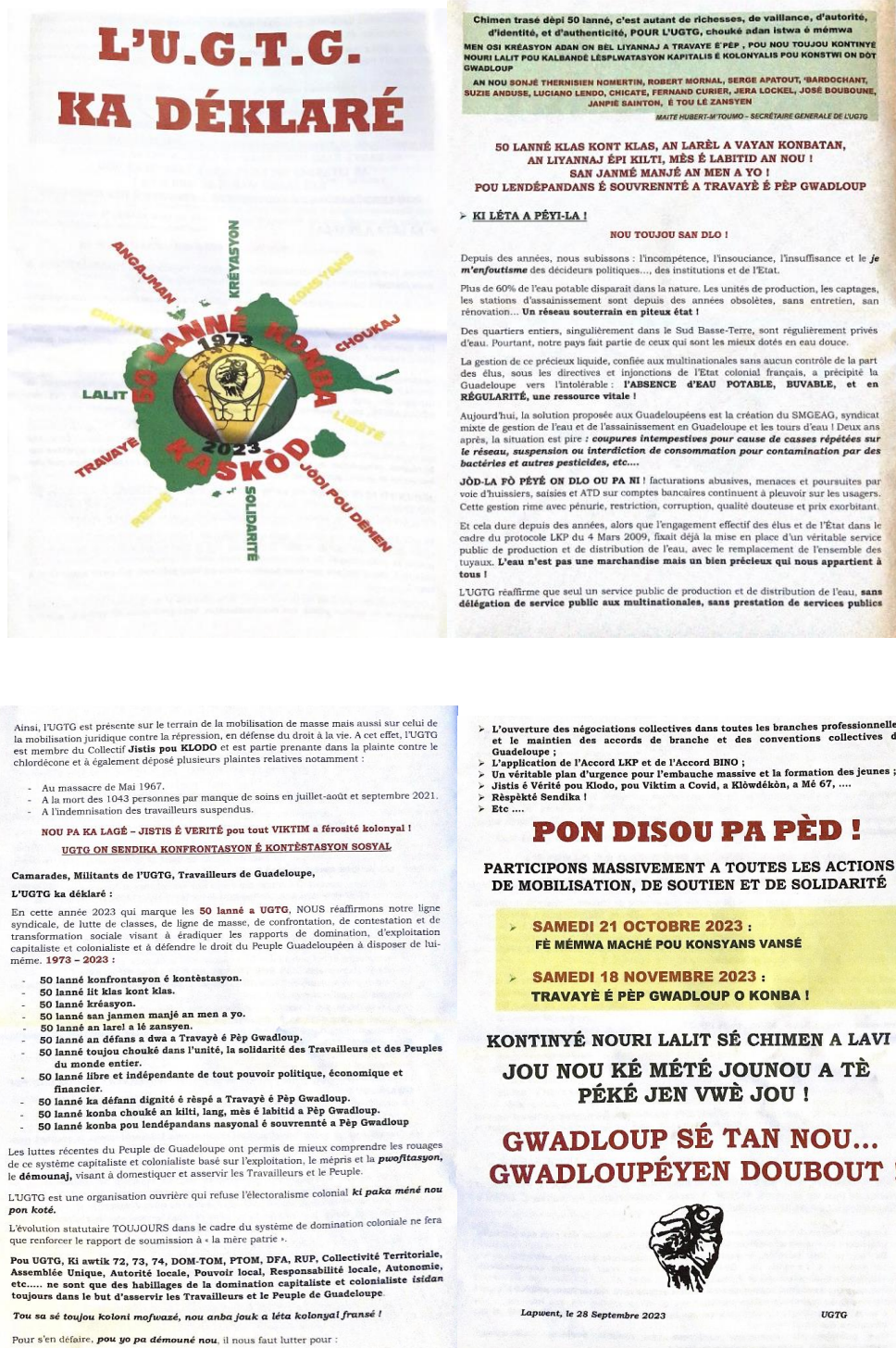


Figure 7. Tract de propagande. Source : UGTG (2023)

Une phrase qui exprime bien le contenu de ces fiches est : « Un État, une élite au service de ses propres intérêts... ». Dans cette phrase, l'utilisation de la majuscule dans les mots « élite » et « État » souligne l'importance de la similitude entre ces deux mots. Cela reflète la situation actuelle où l'État qui gouverne est en grande partie construit par une élite qui privilégie ses intérêts économiques sur le bien-être général de la société. On

observe ainsi dans certaines associations une volonté de ne pas être regroupées sous le nom de « France » pour éviter d'être soumises au même système où les privilégiés sont les gouvernants. Par ailleurs, on constate également que les organisations sont toujours actives récemment, en appelant à créer des assemblées pour lutter contre le « je m'enfoutisme » des politiciens, qu'ils critiquent et dénoncent socialement.

Entre 1990 et 2010, la Guadeloupe a connu d'importantes mutations sociales et économiques. Bien que ces premières années n'aient pas été marquées par des avancées décisives, l'UGTG<sup>8</sup> a pris de l'importance pour le mouvement indépendantiste. Malgré les difficultés initiales, l'UGTG continue de jouer un rôle crucial aujourd'hui, en se concentrant sur la défense des droits du travail, des droits syndicaux et en militant pour un approvisionnement constant en eau potable, un problème assez répandu sur tout le territoire.

Parallèlement au défi de l'eau, les Antilles sont confrontées depuis la fin du XXe siècle à un autre problème d'une gravité considérable : la crise du chlordécone. Ce pesticide, très nocif pour la santé, a provoqué une série de maladies et contaminé l'environnement de la Guadeloupe. Cette brochure met en avant ce problème avec un titre alarmant : « Klòrdékòn ka tchouyé nou ! », ce qui peut se traduire en français par : « Le chlordécone nous tue ! » ou par : « Le chlordécone nous empoisonne ! ». Ce titre souligne la négligence de sa solution et les conséquences graves qu'elle a eue pour différentes parties de la société. Cet événement ne se limite pas à la presse régionale mais il a été couvert par les médias à l'étranger aussi ; c'est le cas du journal espagnol *El País*, lequel dénonce le problème avec des titres comme celui-ci : « Clordecona: cómo un pesticida prohibido sigue envenenando las Antillas francesas » (2024), ce qui met en évidence l'importance de la question.

La permission de ce pesticide, autorisée dans la région mais non dans la métropole, font l'objet d'un débat. On peut comprendre, dans une certaine mesure, que les politiques diffèrent d'un pays à l'autre, mais il est étonnant qu'au sein d'un même pays on l'interdise

---

<sup>8</sup> UGTG (Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe) est un syndicat fondé en 1973 pour défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs.

dans les régions intérieures alors qu'on l'autorise dans les départements et les régions ultramarines, malgré les risques évidents pour la santé des habitants.

Un autre élément dénoncé dans la brochure et dans la société est le prix élevé des produits, selon *l'Insee* : « En Guadeloupe, les produits alimentaires sont 42 % plus chers qu'en France métropolitaine », ce qui affecte gravement la société, qui considère que l'administration et le gouvernement français semblent plus préoccupés par leurs régions à l'intérieur de l'Hexagone. Cette situation est comparable à une relation coloniale moderne dans le sens où la Guadeloupe a un contrôle limité sur ses affaires internes et est largement dépendante des décisions prises par le gouvernement central à Paris. Le mécontentement sur les prix et les salaires, évoqué dans la vie quotidienne et dans les brochures de manifestation, a conduit en 2009 à une grève extrême qui a duré 44 jours en laissant un « goût amer » (La 1ère, 2019). Cette grève a mis en évidence les problèmes économiques qui sont en grande partie causés par le contrôle d'une petite partie de la population, ce qui nous fait penser aux « Békés » dont nous avons parlé plus haut.

La quête constante d'autonomie et d'une plus grande représentation du peuple guadeloupéen a marqué son histoire, jusqu'à l'organisation de manifestations et de mobilisations qui ont eu un impact sur les débats gouvernementaux, y compris sous le mandat du président Emmanuel Macron en 2021. Lors de ces débats, il a évoqué la possibilité d'accorder l'indépendance à cette région d'outre-mer, ce qui a provoqué une intense polémique. Cette nouvelle a également eu un impact international, comme en témoigne le titre du journal espagnol issu de la région aragonaise *Heraldo de Aragón* : « Francia abre la puerta a la independencia de Guadalupe ». (2021)

Il est vrai que la plupart des Guadeloupéens ne recherchent pas l'indépendance politique, mais ils veulent une autonomie qui leur permette de bénéficier du soutien et de la protection du gouvernement français tout en acquérant une plus grande liberté dans la prise de décisions. Cela leur permet de participer à la gestion de leurs affaires intérieures sans perdre les avantages de la juridiction française et au sein de l'Europe.

Pour illustrer ce propos, analysons le titre de la nouvelle suivante :

🏠 > ACTUALITÉS

## **"AUTONOMIE" MAIS PAS "INDÉPENDANCE": À QUOI RESSEMBLERAIT LA GUADELOUPE AUTONOME?**

Nicolas Poincaré Le 29/11/2021 à 11:06 | MAJ à 13:55

Source : *RMC*. Radio française 2021

Selon ce titre, Sébastien Lecornu, ministre de l'Outre-mer, dans une interview accordée à la radio française *RMC*, nous a fait comprendre qu'en plus de la crise économique de la région, la Guadeloupe souffre également d'une crise sociale. La quête de l'autonomie se poursuit alors que la France continentale essaie de dialoguer avec la partie insulaire.

Cette situation se reflète dans d'autres régions qui ont réussi à obtenir une plus grande autonomie sans pour autant accéder à l'indépendance, ce que la Guadeloupe souhaitait à l'origine. Il s'agit de la Polynésie française, qui possède plus d'autonomie par rapport à d'autres territoires, tout comme la Corse, qui a récemment conclu un accord avec le gouvernement français pour approuver un statut d'autonomie de l'île en 2024, mais qui aura « Plusieurs étapes avant l'autonomie » selon le groupe de télécommunications *Radio France* (2024). Toutefois, il convient également de noter le point de vue du sénateur Jean-Jacques Panunzi, qui considère que ce fait est dangereux pour la « fragmentation de la France », car il pourrait susciter des dynamiques similaires dans d'autres régions, d'après le journal *Barrons*. (2024)

Avec ce titre, nous pouvons voir que Lecornu utilise les termes « indépendance » et « autonomie » pour souligner qu'ils ne signifient pas la même chose, car il est possible d'avoir plus de droits à un certain degré d'autonomie sans exiger l'indépendance, ceci étant la volonté majoritaire des habitants de la Guadeloupe dans l'actualité. Avec la question rhétorique « à quoi ressemblerait la Guadeloupe ? », il nous invite à une réflexion personnelle, en incitant le lecteur à réfléchir sur les deux concepts et à arriver à une conclusion finale sur la possibilité de cette situation. Finalement, en évoquant le statut

particulier de la Polynésie française, on peut conclure que les Guadeloupéens ne perdent pas l'espoir et s'inspirent de plus en plus d'autres territoires pour ouvrir un débat clair avec l'administration de l'Hexagone.

Il est tout de même important de noter que la Guadeloupe a d'abord aspiré à l'indépendance, mais elle envisage maintenant aussi la possibilité d'une plus grande autonomie sans chercher à se séparer complètement de la France. Cependant, les perspectives de l'île restent incertaines en raison du décalage entre la population locale et la France. D'une part, la lutte pour l'autonomie se poursuit, tout en maintenant les liens avec la France. D'autre part, on constate que le sentiment d'identité française continue d'exister au sein de la société guadeloupéenne. Cette dualité reflète un débat au sein de la population guadeloupéenne sur la voie à suivre pour l'avenir de l'archipel, entre les aspirations à une émancipation territoriale et l'attachement à l'identité française et à ses avantages.

La réflexion sur l'identité en Guadeloupe est une question complexe abordée à partir de différentes perspectives. Il est fréquent de trouver de jeunes Guadeloupéens dans les écoles et les lycées qui ont un fort sentiment de fierté sur ses origines dans la région et proclament leur « nationalité » guadeloupéenne, même s'ils ont une connaissance de la réalité politique et sociale de l'île. C'est-à-dire, ils savent que cette région fait politiquement partie de la France, où c'est l'État qui contrôle les démarches et les décisions à prendre en Guadeloupe, mais ayant aussi une langue créole et restant éloignés de l'Hexagone, leur sentiment d'appartenance tend à se tourner parfois plus du côté de la région de Guadeloupe que de la France métropolitaine.

En effet, on observe que certains Guadeloupéens ont pris conscience et ont affirmé leur identité locale, la renforçant au fur et à mesure qu'ils se libèrent de l'héritage colonial. Parallèlement, il est fréquent de rencontrer des citoyens français de l'Hexagone qui ne partagent pas le même degré d'attachement avec la population de Guadeloupe. Ce décalage dans la perception de l'identité soulève une question intéressante, à propos des plusieurs voies qui s'ouvrent pour l'avenir de la Guadeloupe, où convergent des sujets historiques, culturels et politiques.

## 6. CONCLUSION

Ce travail nous a permis de comprendre l'interaction complexe entre le passé colonial et la réalité contemporaine de la Guadeloupe par rapport à la France. Tout au long de ces pages, nous avons exploré comment, depuis les débuts de la Guadeloupe jusqu'à aujourd'hui, la région a été sous le contrôle de personnes qui ne sont pas de la région.

L'analyse des documents historiques, de l'œuvre littéraire de Maryse Condé et de plusieurs documents en rapport avec les mouvements révolutionnaires représentatifs de cette région, nous permettent de voir un décalage entre la Guadeloupe et la métropole française. Ce décalage se manifeste par une absence d'appartenance à une même société dans les deux régions. Ces divergences touchent aussi bien la sphère socioculturelle que les politiques en matière d'autonomie.

Le décalage entre les deux régions révèle la persistance de barrières distinctives et le fait que, malgré les années, des défis subsistent et demandent une attention particulière en ce qui concerne ces disparités. L'influence du passé historique, en particulier l'essence de l'esclavage, continue de résonner dans la réalité guadeloupéenne.

Les mouvements révolutionnaires sont le reflet du mécontentement général de l'île dû au manque d'autonomie et à la gestion gouvernementale inadéquate de la part de la France. Ces expressions de résistance soulignent l'urgence d'aborder les inégalités et de promouvoir un plus grand respect pour l'autonomie et de l'identité guadeloupéennes. Des facteurs tels que la langue officielle et la politique font que la Guadeloupe et la France sont perçues comme une seule nation, mais d'autres facteurs tels que les faits historiques, et les différences sociales actuelles font que la Guadeloupe et la France soient perçues comme deux sociétés différentes, ce qui donne lieu à un débat entre la population locale et la population française sur leur appartenance ou non à la même société, en raison des différences déjà mentionnées.

Il est donc clair que la société guadeloupéenne est partagée entre la recherche d'une identité propre, qui peut conduire à un isolement relatif, et son intégration dans la société française, qui implique une absorption par cette dernière.

L'empreinte historique expérimentée par la société guadeloupéenne reste importante aujourd'hui, car l'État garde le contrôle de la région pour ses propres intérêts. Actuellement, bien que l'État se préoccupe de la région, son autonomie est toujours restreinte, évoquant ainsi l'héritage historique où les politiques passées ont été transformées en politiques actuelles qui ne favorisent pas tout le monde de la même façon.

En conclusion, ce travail souligne la complexité des relations entre la Guadeloupe et la France, l'objectif principal. Ainsi que la nécessité d'un dialogue positif pour vaincre les divisions historiques et construire un avenir plus inclusif et plus équitable pour les deux régions.

## 7. BIBLIOGRAPHIE

- Agence France Presse, AFP. (2024, 12 mars). « Francia Acuerda Un “Estatuto De Autonomía” A Córcega » *Barron’s*. [www.barrons.com/articles/francia-acuerda-un-estatuto-de-autonomia-a-corcega-bb110186](http://www.barrons.com/articles/francia-acuerda-un-estatuto-de-autonomia-a-corcega-bb110186)
- Bilionière, Maurice. (2023, 11 juillet). « Insee Analyses Guadeloupe. N° 73 en Guadeloupe, Les Produits Alimentaires Sont 42 % plus Chers Qu’en France Métropolitaine » *Insee*. [www.insee.fr/fr/statistiques/7649044](http://www.insee.fr/fr/statistiques/7649044)
- Condé, M. (1999). *Le Cœur à Rire et à Pleurer. Contes Vrais de Mon Enfance*. Édition Robert Laffont.
- Drapeaux de La Guadeloupe : *Gwadada an Mwen*. (2014). <https://gwadada-an-mwen.webnode.fr/histoire-de-la-guadeloupe/drapeaux-de-la-guadeloupe/>
- France 2. (2024, 12 mars). « Autonomie de La Corse : Un Accord Trouvé Entre Le Gouvernement et Les Élus Corses ». Franceinfo. [www.francetvinfo.fr/france/corse/corse/autonomie-de-la-corse-un-accord-trouve-entre-le-gouvernement-et-les-elus-corses\\_6420460.html](http://www.francetvinfo.fr/france/corse/corse/autonomie-de-la-corse-un-accord-trouve-entre-le-gouvernement-et-les-elus-corses_6420460.html)
- Gay, J-C. (2024, 27 février). Agrégé de géographie. « Débat : Comment Décoloniser Le Lexique Sur l’“Outre-Mer” ? ». *The Conversation*. <http://theconversation.com/debat-comment-decoloniser-le-lexique-sur-l-outre-mer-191891>
- Gouvernement et Administration de la Justice et de la Police des Iles Françaises d’Amérique. (s/d). *Le Code Noir En Pdf*, Assemblée nationale française. [www.assemblee-nationale.fr/histoire/esclavage/code-noir.pdf](http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/esclavage/code-noir.pdf)
- Heraldo de Aragón. (2021, 28 novembre). « Francia Abre La Puerta a La Independencia de Guadalupe ». <https://www.heraldo.es/noticias/internacional/2021/11/28/francia-abre-la-puerta-a-la-independencia-de-guadalupe-1536820.html>
- Hutton, M. (2020, 13 août) « Une Pétition Pour Un Nouveau Drapeau En Guadeloupe sans “Symboles d’oppression” ». *Outre-Mer La 1ère* <https://la1ere.francetvinfo.fr/petition-nouveau-drapeau-guadeloupe-symboles-oppression-860994.html>
- Kopp, A. (1929). « Annales de Géographie, 38 : L’agriculture à La Guadeloupe 1929. Pp.480–500 ». *JSTOR*. [www.jstor.org/stable/23441021](http://www.jstor.org/stable/23441021)

- Kullberg, C. (2020, 25 septembre). « Lire l’Histoire Générale Des Antilles de J.-B. Du Tertre. Vol.31 ». *DiVA Portal*. <http://uu.diva-portal.org/smash/get/diva2:1470631/FULLTEXT02.pdf>
- La 1ère (avec AFP). (2019, 9 février). « Aux Antilles, La Grève Générale de 2009 a Laissé un Goût Amer. » *Outre-Mer La 1ère*. <https://la1ere.francetvinfo.fr/aux-antilles-greve-generale-2009-laisse-gout-amer-678261.html>
- Légifrance. (2001, 23 mai) *Loi N° 2001-434 DU 21 Mai 2001 Tendante à La Reconnaissance de La Traite et de l’esclavage En Tant Que Crime Contre l’humanité*. [www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000405369/](http://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000405369/)
- Louis-Jaray, G. (1939). *Revista de Historia de América*. No. 6, pp.147–50. *JSTOR*. [www.jstor.org/stable/20136011](http://www.jstor.org/stable/20136011)
- Maillard, J.-C. (2018, 21 décembre). « Éléments Pour Une Histoire de l’industrie Bananière En Guadeloupe. Bulletin de La Société d’histoire de La Guadeloupe. » *Érudit, Bulletin de La Société d’histoire de La Guadeloupe*, vol. 1969, no. 11-12, pp. 121-148. <https://doi.org/10.7202/1056267ar>
- Mary, S. (2021, 10 mai). « Briser Les Urnes Colonialistes. Conquérir l’indépendance Nationale ». *Esclavages & Post-Esclavages. Slaveries & Post-Slaveries*. Centro internacional de investigaciones sobre esclavitudes y post-esclavitudes. <https://journals.openedition.org/slaveries/3788>
- Ministère de La Culture. (s/d). *La Guadeloupe En Bref*. <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-Guadeloupe/La-Direction-des-Affaires-Culturelles-DAC-de-Guadeloupe/La-Guadeloupe-en-bref>
- Poincaré, N. (2021, 29 novembre). « Autonomie Mais Pas Indépendance : À Quoi Ressemblerait La Guadeloupe Autonome ? ». *RMC* [https://rmc.bfmtv.com/actualites/autonomie-mais-pas-independance-a-quoi-ressemblerait-la-guadeloupe-autonome\\_AV-202111290627.html](https://rmc.bfmtv.com/actualites/autonomie-mais-pas-independance-a-quoi-ressemblerait-la-guadeloupe-autonome_AV-202111290627.html)
- RAE. (s/d). « Tamtan: *Diccionario Histórico de La Lengua Española* ». [https://www.rae.es/dhle/tamtan#:~:text=.%20ed.%20\(-,tamtam.,para%20la%20transmisión%20de%20mensajes](https://www.rae.es/dhle/tamtan#:~:text=.%20ed.%20(-,tamtam.,para%20la%20transmisión%20de%20mensajes)
- S. Z. (1939) *Revista de Historia de América*, no. 6, pp.147–50. <http://www.jstor.org/stable/20136011>
- Sainton, J-P, Zancarini-Fournel, M. (2018, 2 avril). « En Guadeloupe, Mai 68 Est Tombé En 67, et Il a Été Occulté ». *Libération*.

[www.liberation.fr/debats/2018/04/02/en-guadeloupe-mai-68-est-tombe-en-67-et-il-a-ete-occulte\\_1640535/](http://www.liberation.fr/debats/2018/04/02/en-guadeloupe-mai-68-est-tombe-en-67-et-il-a-ete-occulte_1640535/)

- Simond, J. (2024, 19 février). « Clordecona: Cómo Un Pesticida Prohibido Sigue Envenenando Las Antillas Francesas. » *El País*. <https://elpais.com/planeta-futuro/2024-02-19/clordecona-como-un-pesticida-prohibido-sigue-envenenando-las-antillas-francesas.html>
- UNESCO. (1994). *200 Años Después de Su Primera Abolición, La Esclavitud: Un Crimen Sin Castigo.* (pp.4-50). [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000098447\\_spa](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000098447_spa)
- Vauchelet. (1892). « La Découverte de La Guadeloupe ». *Annales de Géographie*, n°. 2 pp.92–96. *JSTOR*. [www.jstor.org/stable/23860030](http://www.jstor.org/stable/23860030)